

Comment favoriser une bonne prise en charge des personnes âgées à domicile ?

SCIENCE ET POLITIQUE

à table!



académies suisses
des sciences

Programme

- **Que signifie une « bonne prise en charge de la vieillesse pour tous » et où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Carlo Knöpfel, professeur de politique sociale et de travail social à la Haute école de travail social du Nord-Ouest (FHNW)

- **Diversités cantonales : quelles pistes d'action ?**

Valérie Hugentobler, professeure à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO), co-doyenne du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS)

- **Comment assurer politiquement la prise en charge des personnes âgées vulnérables ?**

Riccardo Pardini, collaborateur scientifique au département Travail social de la Haute école spécialisée bernoise (HESB)

- **Discussion**

Science et Politique à table

Que signifie une « bonne prise en charge de la vieillesse pour tous » et où en sommes-nous aujourd'hui ?

**Prof. Dr. Carlo Knöpfel
FHNW/HSA/ISOS**

Berne, le 28 mai 2024

S



Pourquoi parler d'une bonne prise en charge de la vieillesse pour tous ?

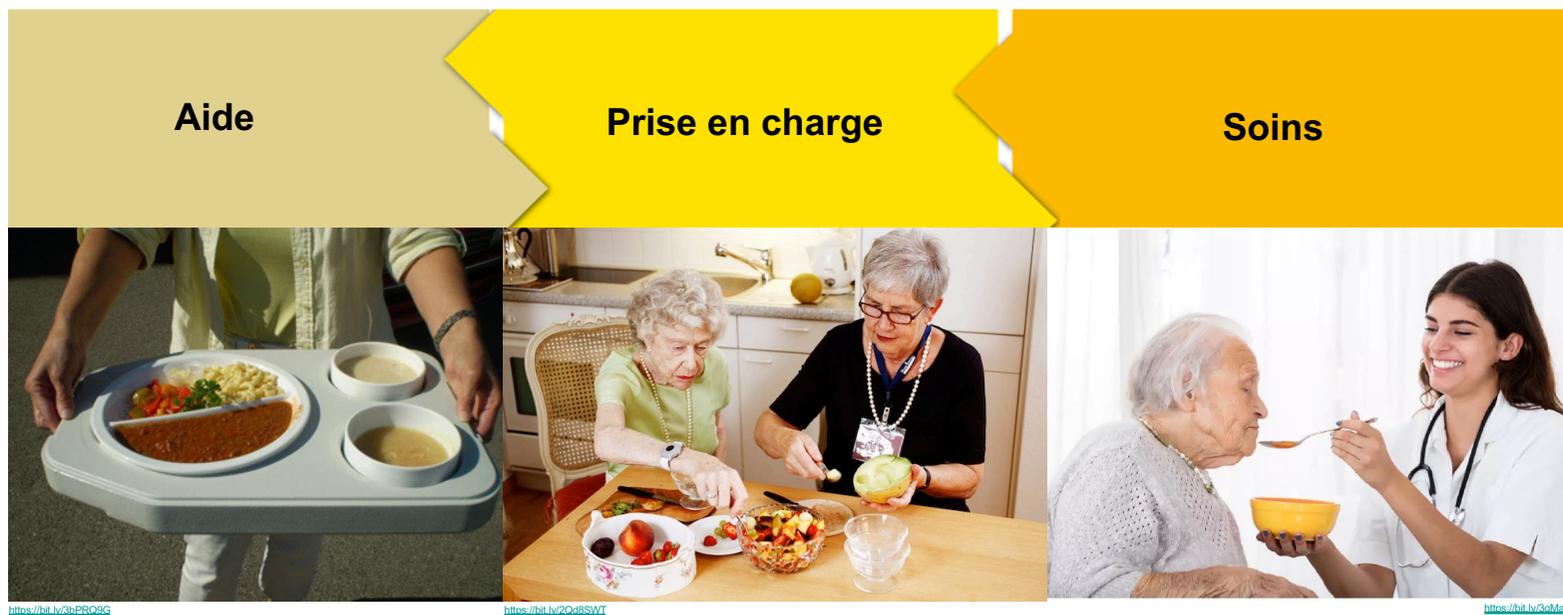
- Double vieillissement de la population et forte augmentation du nombre de personnes de plus de 80 ans
- Diminution des ressources des familles
- Pression croissante sur les institutions résidentielles (manque d'infrastructures et de personnel qualifié)

Qu'est-ce qu'une bonne prise en charge de la vieillesse ?

« La prise en charge **soutient** les personnes âgées pour qu'elles puissent organiser **leur quotidien** de **manière autonome** et **participer à la vie sociale** lorsque, en raison de leur situation de vie et de limitations physiques, psychiques et/ou cognitives, elles ne peuvent plus le faire de manière indépendante conformément à leurs attentes. »

Source : OFAS (2023, p. 6)

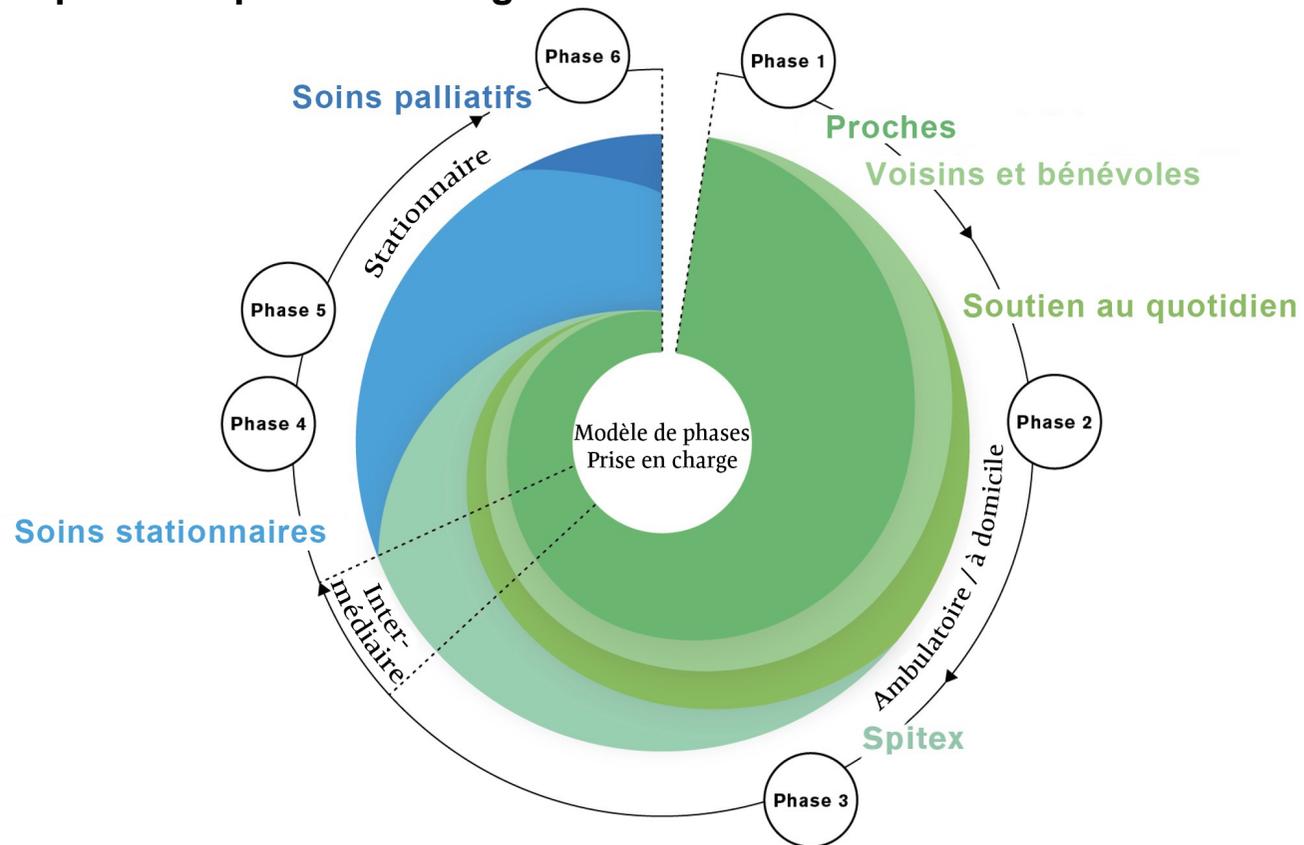
Les trois formes de soutien des personnes âgées



Quels sont les objectifs d'une bonne prise en charge de la vieillesse pour tous ?

- Conserver l'autonomie et l'autodétermination des personnes âgées
- Promouvoir la qualité de vie à un âge avancé
- Décharger le système de santé (stationnaire)

Le modèle de phases : prise en charge « main dans la main »



Prise en charge par la famille

- Travail de care non rémunéré et contrat moral
 - Tâche essentiellement assumée par les femmes de la famille, mais les hommes rattrapent leur retard
 - Risque de surcharge en cas de complexité croissante des conditions de prise en charge
- **Recommandation : mettre en place et développer des services de relève pour les proches aidant·e·s**

Prise en charge par les voisin·e·s et les ami·e·s

- Aide et prise en charge concrètes (soutien informel)
 - Risque que le réseau social se réduise en raison d'un vieillissement parallèle
 - Confiance et relation étroite comme bases (le voisinage est-il stable ?)
- **Recommandation : encourager la création de caring communities avec un noyau professionnel**

Engagement bénévole dans la prise en charge

- Travail de care non rémunéré mais pas gratuit (matching, coaching)
- Ressource en personnel menacée (« lutte » pour les personnes âgées actives en tant que bénévoles)

➤ **Recommandation : soutien matériel aux organisations d'intervention de bénévoles**

Prise en charge professionnelle

- Case et care management dans le cadre d'une prise en charge intégrée
 - Travail mobile de proximité
 - Participation des professions sociales dans le travail avec les personnes âgées
- **Recommandation : assurer le financement des services de prise en charge des personnes âgées vulnérables**

Conclusion :

Une bonne prise en charge de la vieillesse pour tous...

- soutient les seniors dans leur autonomie et leur autodétermination et favorise leur participation à la vie sociale
- organise et coordonne la prise en charge familiale, bénévole et professionnelle
- consiste en une intervention psychosociale
- nécessite une base légale pour que toutes les personnes âgées puissent bénéficier de prestations de prise en charge

Science et Politique à table!

Diversités cantonales : quelles pistes d'action?

Prof. Valérie Hugentobler, HES·SO/ HETSL

Berne, 28 mai 2024

Haute école de travail social et de la santé Lausanne



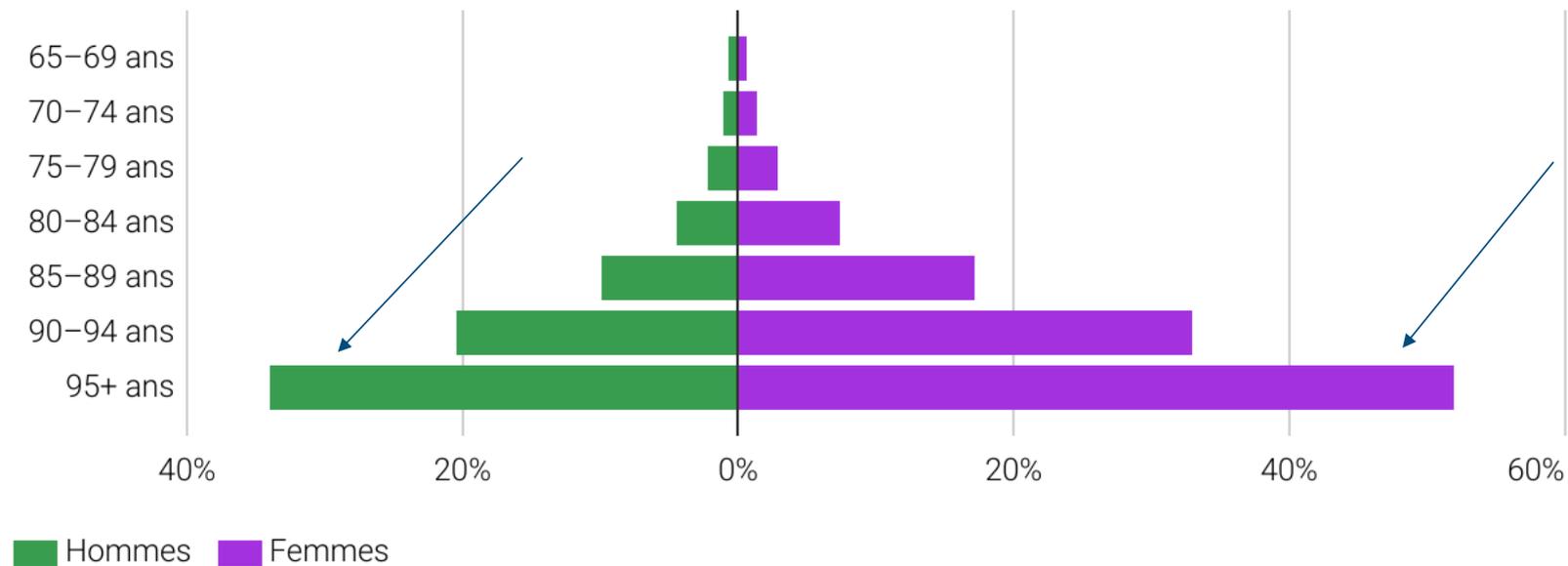
Vieillir à domicile

- Un consensus entre choix individuel et volonté politique
- Le domicile privé comme norme du *vieillissement réussi*
- Un choix souvent limité : santé – ressources – **contexte**

Quelle probabilité de devoir entrer en institution?

Personnes vivant en établissement médico-social, en 2022

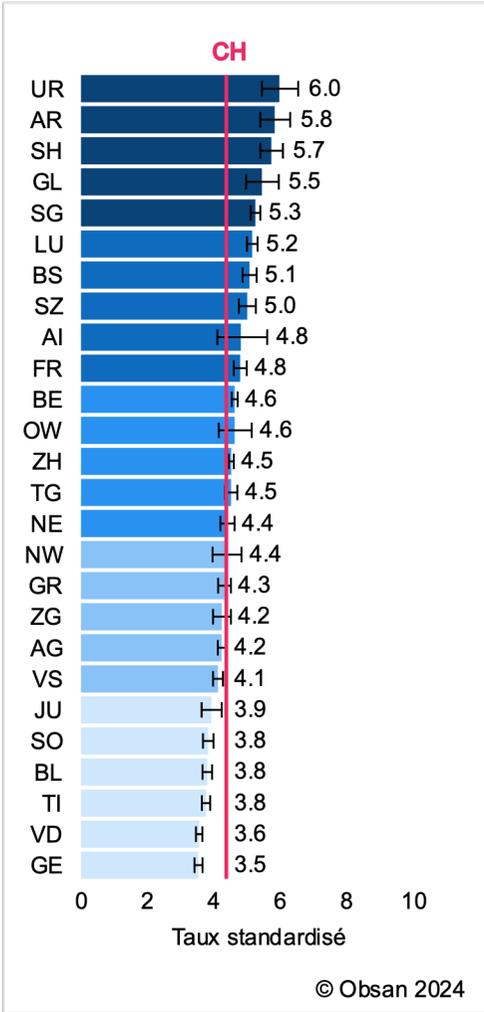
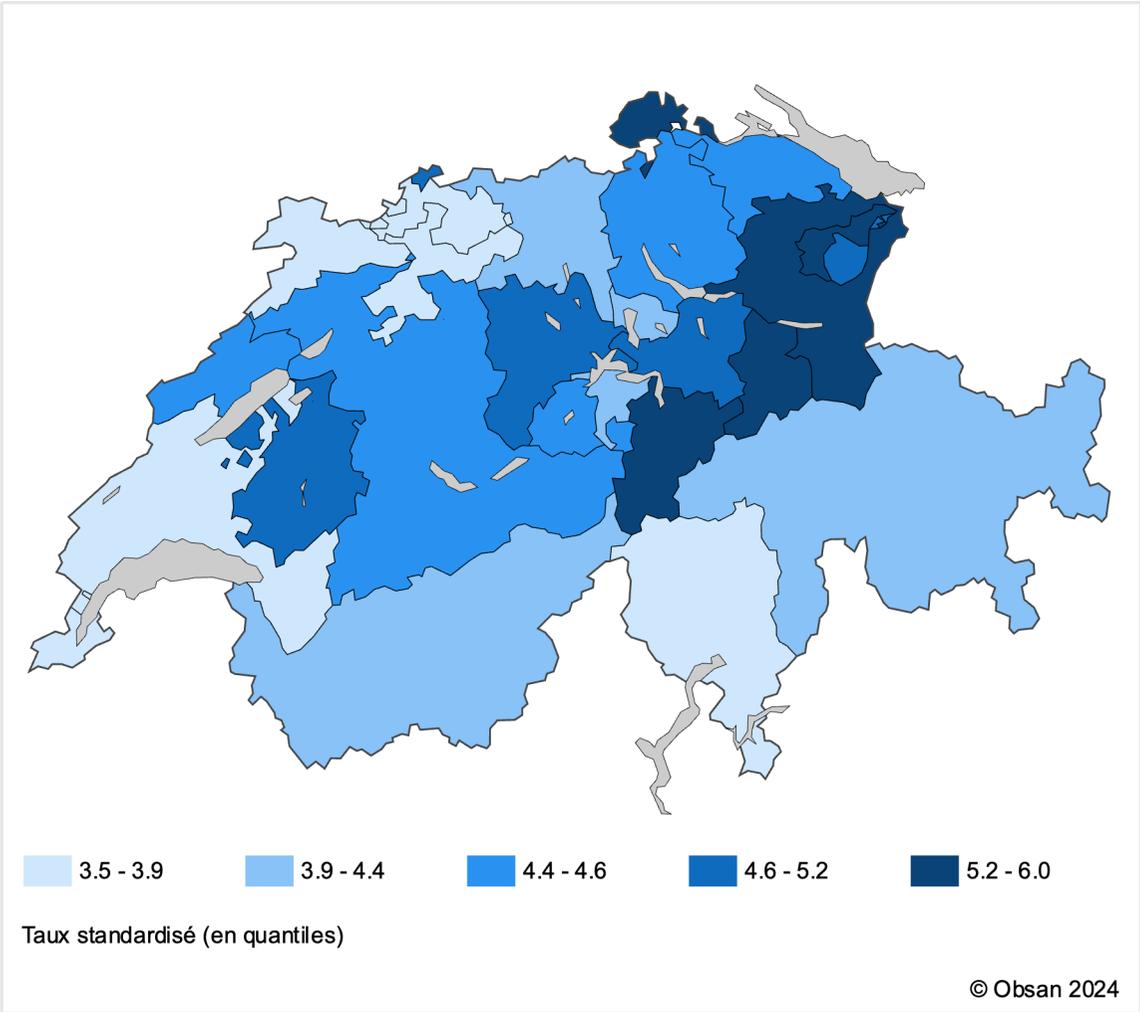
Taux d'hébergement selon la classe d'âge, au 31.12



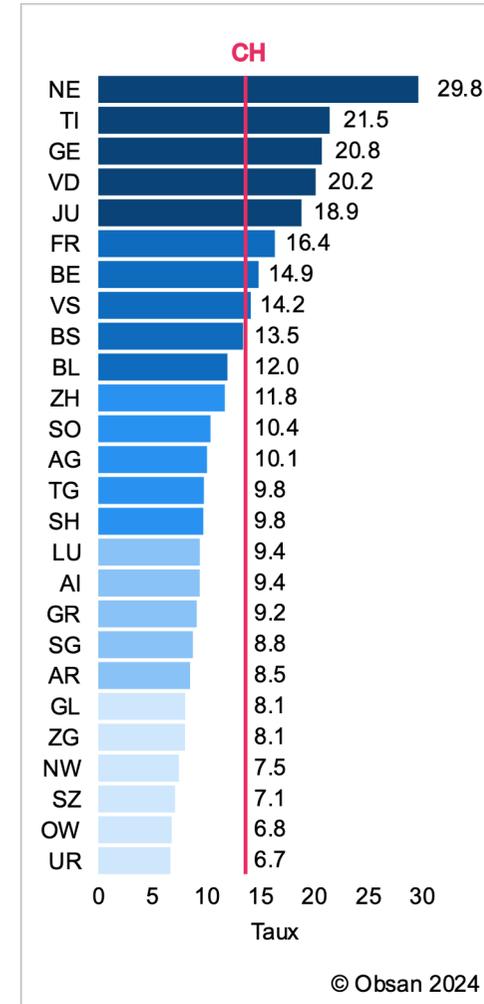
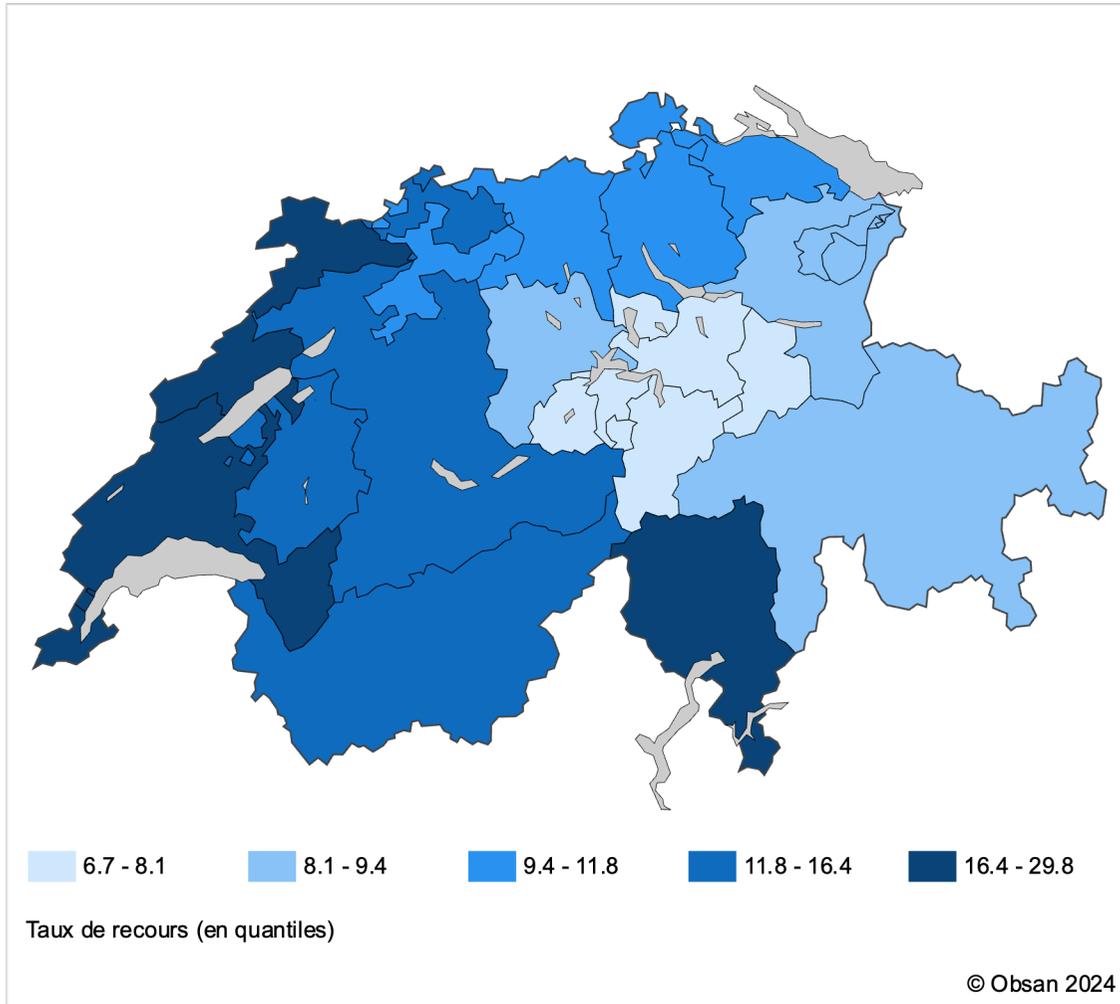
Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales (SOMED),
statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2023

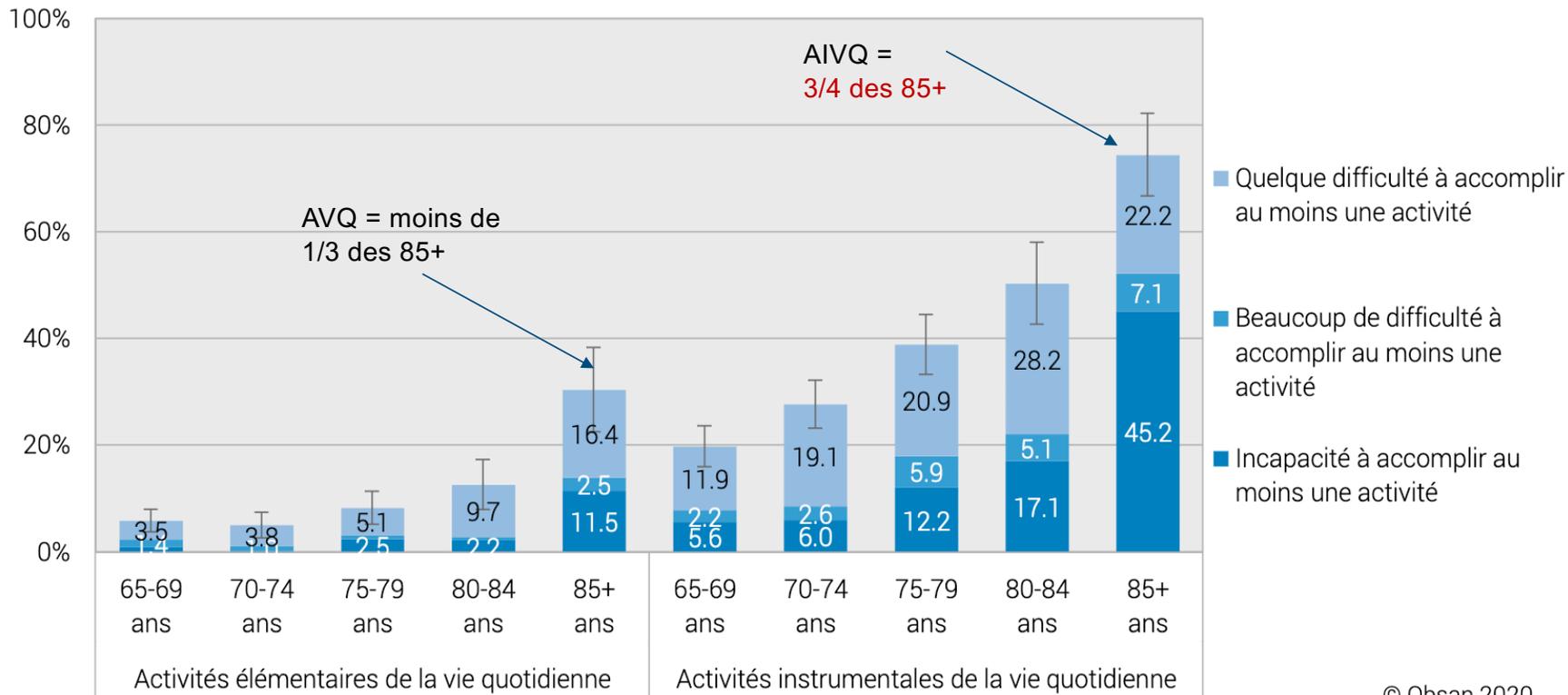
Personnes en EMS et maisons pour personnes âgées par canton (% des 65+)



Recours aux soins à domicile par canton (% des 65+)



Limitation dans les activités de la vie quotidienne



© Obsan 2020

Modalités de **financement** des prestations de soin ou d'aide = enjeu majeur

Trois leviers d'action pour favoriser la vie à domicile

1. Politique du logement et de l'habitat
Adapter/aménager le logement ordinaire – modèles alternatifs
2. Développer l'accompagnement social
Supports de proximité (domicile/communauté/quartier)
3. Coordonner les services de soins et améliorer la prévention

Conclusion

- Lignes directrices pour une stratégie au niveau fédéral
- Garantir l'accès aux droits sociaux
- Soutien à la formation et à la professionnalisation (domaine social)
- Collecter les données, comparer, identifier les bonnes pratiques

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Valérie Hugentobler

Professeure · Co-doyenne

Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS)

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

HES-SO

Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse

valerie.hugentobler@hetsl.ch



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Bern University of Applied Sciences



Comment garantir politiquement la prise en charge des personnes âgées vulnérables ?

Riccardo Pardini, Berne, le 28 mai 2024

► Institut de l'âge

Trois solutions potentielles au niveau fédéral

- La prise en considération de la dimension psychosociale de la prise en charge dans l'allocation pour impotents de l'AVS.
- La reconnaissance de la prise en charge comme forme de soutien dans le cadre des prestations complémentaires à l'AVS.
- L'élaboration d'un programme d'impulsion sur le thème de la prise en charge des personnes âgées.

La solution de l'allocation pour impotents de l'AVS

Élargir les critères pour l'octroi de l'allocation pour impotents en fonction des facteurs psychiques et sociaux

... en prenant en considération, par exemple, le domaine de prestations « **accompagnement face aux nécessités de la vie** » (art. 42 LAI, art. 38 2c RAI).



La prise en charge tient compte des possibilités de participation sociale et de la santé mentale des personnes âgées.

Sources : postulat 23.4326 ; Paul Schiller Stiftung 2021 ; Pardini 2021

La solution des prestations complémentaires à l'AVS

Variante 1 Proposition du Conseil fédéral du 8 mai 2024 : la prise en charge est incluse dans les frais de maladie et d'invalidité sous la forme d'un forfait.



La reconnaissance de la prise en charge passe par un catalogue de prestations prédéfini.

Source : Landolt 2022

La solution des prestations complémentaires à l'AVS

Variante 2 Expertise du professeur Hardy Landolt : les frais de prise en charge sont pris en compte dans le cadre des prestations complémentaires annuelles et remboursés le cas échéant.



La prise en charge est reconnue à travers une nouvelle catégorie de frais « Frais de prestations d'aide, de prise en charge et de soins ».

Source : Landolt 2022

La solution d'un programme d'impulsion sur la prise en charge des personnes âgées

Actuellement, il n'existe que peu d'exemples de réglementations cantonales ou communales en matière de prise en charge (en ce qui concerne le cadre juridique, les modèles de financement).

L'objectif est d'assurer la prise en charge de la **population vulnérable parmi les personnes âgées.**



La prise en charge devient un champ d'action politique important pour la Confédération, les cantons et les communes.

Sources : BASS 2023 ; Blaser/Soom Ammann 2022 ; Interface 2021



Berner Fachhochschule
Haute école spécialisée bernoise
Bern University of Applied Sciences

Merci de votre attention.

► Riccardo Pardini, riccardo.pardini@bfh.ch, Institut de l'âge

Autres spécialistes (en plus des orateurs)



Flurina Meier, l'Institut d'économie de la santé de Winterthour, ZHAW



Tania Zittoun, professeure de psychologie socioculturelle à l'Université de Neuchâtel



Peter Stettler, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), l'étude «Betreuung im Alter»

Comment favoriser une bonne prise en charge des personnes âgées à domicile ?

SCIENCE ET POLITIQUE

à table!



académies suisses
des sciences